

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de Macina
Commune rurale de Monimpébougou

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE MONIMPEBOUGOU

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

CARTE DE LA COMMUNE DE MONIMPEBOUGOU

Fond de carte

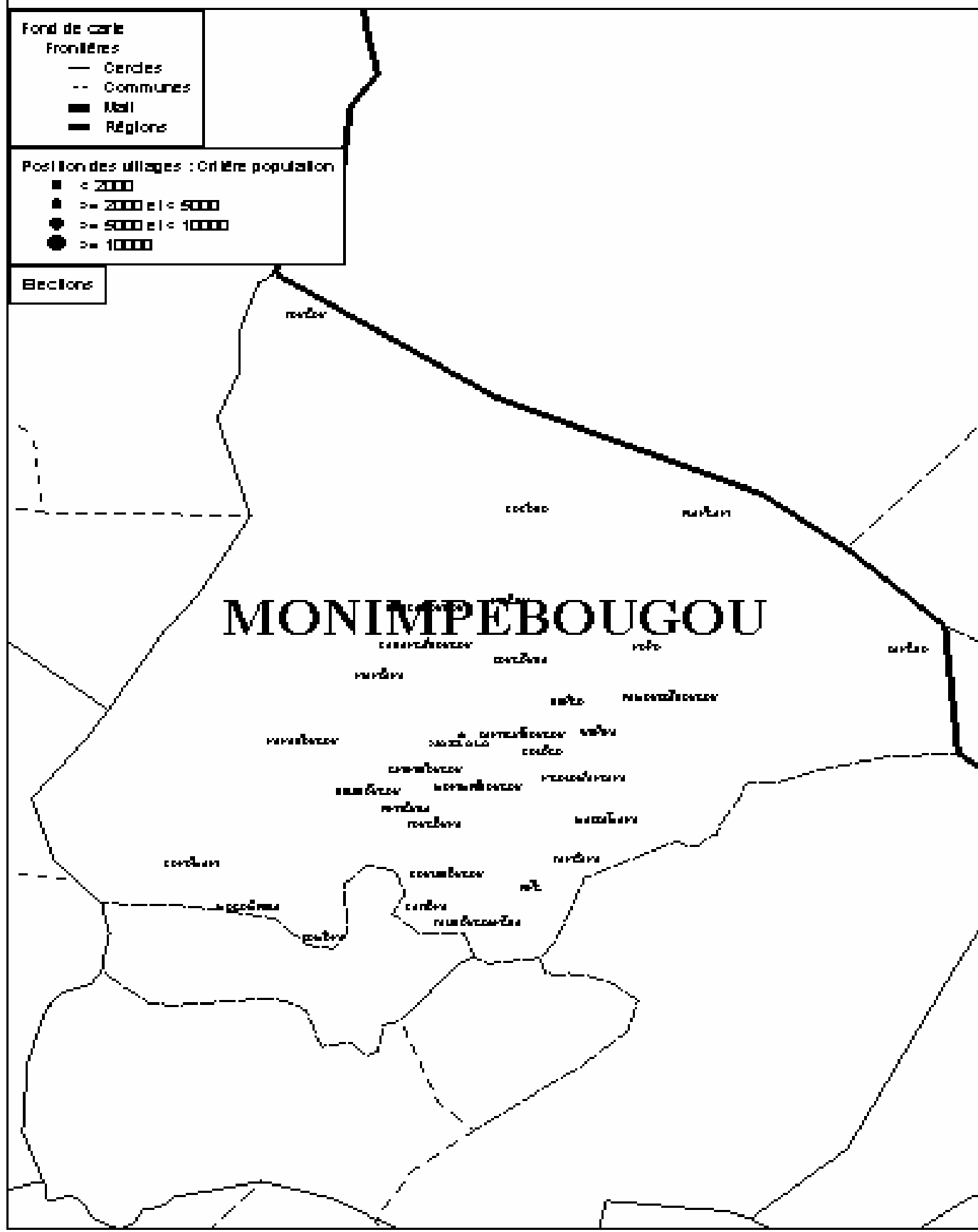
Fronières

- Cercles
- - Communes
- Mair
- Régions

Position des villages : Critère population

- < 2000
- >= 2000 et < 5000
- >= 5000 et < 10000
- >= 10000

Elections



1. Situation générale de la commune

1.1 Organisation administrative

La commune de Monimpébougou est située dans le cercle de Macina, Région de Ségou. Elle est limitée :

- A l'Est par les communes de Dia et Diafarabé,
- A l'Ouest par la commune de Pogo,
- Au Nord par la commune de Dioura,
- Au Sud par les communes de Macina, Boky-wèrè.

La commune de Monimpébougou couvre une superficie de 2 600 km². Elle compte 33 villages dont 2 ont plus de 2 000 habitants et 2 autres ont plus de 1 000 habitants. Les villages qui composent la commune sont : Monimpébougou chef lieu de commune, Markala, Bengo, Nono, Santiguibougou, N'Golomazana, Fintiguila, Sangho, Wenina, Tougouma, Mogompêla, Kationa, Konomani, Somana, Nioghon, Kokoro, Kologo, Tougou, Barkabougou, Karangabougou, Sougouba, Tangana, Koulebougou, Fing, Sangha, Tallibougou, Massamana, Flangani, Nianzaana, Nanabougou, Gnegnebougou, Bélébougou et Famoussabougou.

La commune est gérée par un conseil communal de 23 membres. Le Bureau communal est composé d'un maire et de trois adjoints et des agents communaux. La tutelle de la commune est assurée par le Préfet du cercle de Macina. Les services déconcentrés de l'Etat auprès de la commune sont localisés à Monimpébougou et sont disponibles pour la commune.

Les partis politiques évoluant dans la commune sont : l'ADEMA-PASJ, le PARENA, le MPR, le RPM, le CNID, l'URD et l'UDD. La société civile y est représentée par trois ONG à savoir CARE Macina à travers le projet ROCAM II, FODESA et le PACT.

La commune rurale de Monimpébougou est créée par la loi n° 96-059 du 4 novembre 1996 portant création des collectivités territoriales.

1.2 Situation de l'environnement naturel

La commune de Monimpébougou est située dans la zone soudano sahélienne. Le relief y est plat. Le fala de Boky-wèrè longe la commune sur une partie de son côté sud. L'année est divisée en trois périodes climatiques : la saison sèche et froide d'octobre à février, la saison sèche et chaude de mars à juin et la saison pluvieuse de juillet à septembre.

Depuis deux saisons de pluies, le déficit de pluviométrie semble de retour entraînant de mauvaises campagnes de récoltes. Les eaux souterraines sont relativement riches mais très profondes dans certaines localités de la commune. Les sols sont argilo-sableux vers le sud et sableux ailleurs.

Le paysage est marqué par une baisse rapide du couvert végétal à cause de la sécheresse et de la coupe du bois pour diverses raisons : recherche du bois de chauffe, feux de brousse, défrichements extensifs, etc. Le paysage est marqué par une forte occupation agricole. La faune sauvage est très rare à cause du grand défrichement effectué par les paysans et de l'intense activité des braconniers. Les villages non loin du fala de Boky-wèrè pratiquent un peu de pêche.

1.3 Caractéristiques démographiques

La commune de Monimpébougou compte 28 834 habitants (source DRPSIAP Ségou, année 2007). Les villages les plus importants sont : Markala, Monimpébougou, Bengo et Nono. La population est essentiellement composée de bambara, marka et peuhl. La population est très jeune comme ailleurs au Mali avec un taux de masculinité (50,06 %) supérieur au taux de féminité (49,93 %). Pendant la saison sèche nous assistons à un grand déplacement des jeunes vers les grandes villes (Ségou, Bamako), les pays limitrophes (Cote d'Ivoire, Burkina-Faso) ailleurs dans le monde (Gabon, Espagne, Nigeria). A cette période, les villages sont vidés de jeunes et seules les femmes et les personnes âgées y résident. Cette situation entraîne des fois le manque de bras valides dans certaines familles pendant l'hivernage.

1.4 Situation socioéconomique de la commune

L'Economie de la commune repose sur l'agriculture et l'élevage. La production agricole concerne aussi bien les céréales sèches que le riz. La production de céréales ne couvre pas les besoins alimentaires des populations à cause de la mauvaise pluviométrie.

L'élevage gagne de plus en plus de l'importance grâce à la situation géographique de la commune. L'effectif du cheptel augmente d'année en année, mais le bétail est mal exploité à cause du manque de techniques modernes d'exploitation et de l'enclavement de la commune. Le grand nombre du bétail avec les dégâts qu'il cause dans les champs sont les causes de conflits de plus en plus fréquent et graves entre agriculteurs et éleveurs.

Les produits de cueillette manquent, il n'y a que du zaban, du N'tomon et du zimini (rônier sauvage.)

L'économie de la commune repose sur les produits de l'agriculture qui sont insuffisants et ne couvrent pas les besoins alimentaires des populations d'où la baisse des revenus et l'augmentation de la pauvreté. Sur les deux marchés qui existent dans la commune s'effectuent les échanges. Les produits agricoles sont vendus pour acheter les produits de première nécessité : le sel, le sucre et les autres condiments. C'est un commerce informel et ne produit que peu de revenu pour la commune. L'artisanat y est très peu développé.

Néanmoins, la commune recèle de nombreuses potentialités, atouts et ressources qui ne demandent qu'à être valoriser : plaines à aménager, le bétail.

1.5 Infrastructures et équipements collectifs

a. Education

La commune est relativement mal équipée. Il n'y a qu'une seule fondamentale de deux cycles (1^{er} cycle et 2^{ème} cycle) à Monimpébougou plus 18 écoles communautaires et un CED. Il existe 6 centres d'alphabétisation non fonctionnels dans les villages : Bengo, Santiguibougou, Tangana, Fing, Koulébougou, Tougouma. Une medersa existe à Fintiguila.

Toutefois le manque d'infrastructures adéquates constitue un obstacle à l'amélioration du taux de scolarisation des enfants.

b. Santé

Concernant les infrastructures sanitaires, la commune ne compte qu'un CSCOM. Les villages de Mongompiela, Somona, Konomani et Katiola sont dans l'aire de santé de Oulan (commune de Boky-wèrè). Le village de Sangho a été rattaché à l'aire de santé de Soumouni (commune de Macina). Le village de Tougou est rattaché à

l'aire de santé de B6 (commune de Yèrèdon Sagnona). Les villages de Nono, Flangani, Kokoro et Famoussabougou sont très loin du CSCOM de Monimpébougou où ils sont rattachés. D'où la nécessité de construire un deuxième CSCOM dans la Commune.

En matière de santé animale la commune dispose d'un parc de vaccination à Nono.

c. Hydraulique

Les infrastructures hydrauliques sont insuffisantes. Les forages sont peu nombreux. Il y a une pompe solaire avec château et une muni adduction d'eau à Monimpébougou. En plus deux pompes solaires non fonctionnels existent à Bengo et Markala.

Six (6) nouvelles PMH ont été installées et quinze PMH réhabilitées à travers la commune.

Dans presque chaque village il y a au moins un puits moderne mais cela ne satisfait pas le besoin en eau de la population et des animaux surtout pendant la saison sèche.

d. Infrastructure sportive

Il n'y a pas d'infrastructure sportive dans la commune. Les terrains vaguement aménagés durant la saison sèche, disparaissent pendant la saison des pluies. Une solution rapide doit être trouvée à cette situation si l'on sait que les jeunes accordent beaucoup d'intérêts au développement du sport.

e. Commerce

Il existe 4 marchés hebdomadaires dont les plus importants sont ceux de Monimpébougou et de Nono. La commune dispose d'un marché de bétails et d'un parc à bétail à Monimpébougou.

f. Transport et communication

Le réseau de transport comprend la piste Macina-Niono via Monimpébougou et la piste Boky-wèrè- Djoura via Monimpé qui sont fortement dégradées et impraticables en saison des pluies.

Le réseau téléphonique n'existe pas. Il n'y a pas de radio locale. Cependant les radios libres de Macina et Niono sont captées facilement dans presque tous les villages de la commune.

g. Culture

La population de la commune est à majorité musulmane, ce qui explique la présence d'au moins une mosquée dans chaque village.

2. Situation de développement actuelle et situation souhaitée

La commune de Monimpébougou est totalement enclavée pendant la saison des pluies. Elle n'est proche d'aucune grande ville.

Le seul CSCOM qui existe n'assure pas la couverture sanitaire de la commune.

L'existence de deux vrais marchés hebdomadaires permet d'effectuer les échanges commerciaux.

Concernant l'éducation il n'y a qu'une seule fondamentale de 2 cycles, 18 écoles communautaires et un CED.

Il faut noter une mauvaise exploitation du cheptel.

La population de la commune de Monimpébougou estime que la clef du développement futur de la commune réside dans le développement des ressources et leur mobilisation, l'éducation des jeunes et des femmes. Le développement des activités génératrices de revenus et celles qui allègent les tâches domestiques sont vivement souhaités par les femmes.

Pour développer une collectivité, cinq années sont certes courtes, mais elles sont suffisantes pour poser les jalons d'un développement durable par la mise en valeur des atouts et potentialités : agricoles, pastorales et économiques de la commune.

2.1 Décision du Conseil Communal

Réuni en session extraordinaire, le 28 mars 2007, le Conseil Communal de la Commune de Monimpébougou a adopté le présent Plan de Sécurité alimentaire 2007 – 2011 de la Commune à l'unanimité des conseillers présents 18/23.

2.2 Présentation du Plan

Piliers	Atouts/Potentialités	Contraintes/Problèmes	Solutions proposées	Activités	Localisation	Indicateurs
Disponibilité	Existence de terres agricoles	Insuffisance de matériels agricoles	Equiper les producteurs	Achat de 660 bœufs et de 330 charrues	Tous les villages de la commune	Nombre de bœufs et de charrues achetés
		Insuffisance et inadaptation des infrastructures agropastorales	Renforcer et adapter les infrastructures agropastorales	Construction de 7 parcs de vaccination et 3 fourrières	Commune	Nombre d'infrastructures réalisées
		Conflits sociaux entre agriculteurs et éleveurs et autres propriétaires terriers	Appliquer la convention agropastorale locale du cercle et réaliser des mesures d'accompagnement	Animation de 33 journées de sensibilisation et d'Information sur la convention agropastorale	Tous les villages	Nombre de journées animées
		Pauvreté des sols	Restaurer la fertilité des sols	Information et application des techniques culturales (utilisation de la fumure organique)	Tous les villages	Nombre de villages ayant appliqué les techniques
		Assèchement précoce des mares	Aménager les mares	Surcreusement de 8 mares	Tallibougou, Sangha, Koulébougou,(Sokoura) Fing, Tangana, Massamana, N'Golomazana, Famoussabougou	Nombre de mares surcreusés
Accès	Propres productions	Insuffisance de revenus agricoles	Organiser le marché céréalier	Mise en place de 33 structures de gestion du marché céréalier	Tous les villages	Nombre de structures mises en place
	Existence d'autres sources de revenus (petit élevage, artisanat, petit commerce...)	Difficulté de conservation	Organiser les producteurs de pastèques	Formation de 50 producteurs de pastèques en technique de conservation	Monimpébougou	Nombre de producteurs formés
	Existence de marchés voisins	Enclavement de la commune	Désenclaver la commune	Construction des routes	Monimpé-Macina, Nono-Monimpé-Boky-Wèrè, Mnimpé-Niono	Nombre de km de routes construites

Utilisation	Existence de céréales et de produits animaux	Faible autoconsommation et Vente abusive de nos productions	Valoriser l'autoconsommation	Sensibilisation (causeries-débats, assemblées générales) sur la consommation de nos produits	Tous les villages	Nombre de villages ayant été touchés
	Dévouement des femmes à la bonne préparation des aliments	Méconnaissance de la valeur nutritionnelle des aliments consommés	Renforcer la connaissance nutritionnelle des femmes	Formation de 72 femmes en techniques et art culinaires	Tous les villages	Nombre de femmes formées
Stabilité	Existence de marchés	Vente incontrôlée et abusives de produits	Organiser le marché céréalier	Sensibilisation (Assemblée, causeries-débats) sur la vente des produits céréaliers	Tous les villages	Nombre de CCC organisées
	Existence de banques de céréales	Rupture de stocks en certaine période de l'année	Approvisionner à temps les banques de céréale	Reconstitution des stocks à temps	Tous les villages	Quantité stockée

Plan de sécurité alimentaire Objectif global : Assurer la sécurité alimentaire de la population de la commune de Monimpébougou

Objectif global/Piliers	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Localisation	Montants (en millier)	Sources				Périodes				
							Commune	Conseil cercle	Etat	Partenaires	1	2	3	4	5
Disponibilité	Assurer l'équipement des producteurs	Achat de 660 bœufs et 330 charrues	660 bœufs et 330 charrues achetés	Nbre de bœufs et charrues achetés	Tous les 33 villages	92400	46200			46200	X	X	X	X	X
	Accroître les infrastructures agropastorales	Construction de 7 parcs de vaccination et de 3 fourrières	7 parcs (P) et 3 fourrières (F) construits	Nbre d'infrastructures réalisées	10 villages à déterminer par le conseil	57500 dont 1500 pour les fourrières	5750			51750	X (2P)	X (P+F)	X (2P)	X (P+F)	X (P+F)
	Réduire les conflits entre éleveurs et paysans	Animation de 33 journées de sensibilisation et d'information sur la convention agropastorale	Tous les villages sensibilisés	Nbre de journées animées	Tous les villages	825				825	X	X	X	X	X
	Restaurer la fertilité des sols	Information et application des techniques culturales (utilisation de la fumure organique)	Tous les villages appliquent les techniques	Nbre de villages ayant appliqué les techniques	Tous les villages	528	528						X	X	

	Aménager les mares	Surcreusement de 8 mares	8 mares surcreusées	Nombre de mares surcreusées	Tallibougou, Sangha, Koulébougou (Soukoura), Fing, Tangana, Massamana, N'Golomazana, Famoussabougou	16 000	1600			14400	X	X(2)	X(2)	X(2)	X
Accès	Organiser le marché céréalier	Mise en place de 33 structures de gestion du marché céréalier	33 structures de gestion sont mises en place	Nbre de structures mises en place	Tous les villages	205	102,5			102,5	X	X			
	Organiser les producteurs de pastèques	Formation de 50 producteurs de pastèques en technique de conservation	50 producteurs de pastèques formés	Nbre de producteurs formés	Monimpébougou	573	57,3			515,7	X				
	Désenclaver la commune	Construction des routes	Amélioration de l'accessibilité	Nombre de Km de routes	Monimpé-Macina, Nono-Monimpé-Boky-Wèrè, Mnimpé-Niono	1 260 000			1260000		X	X	X	X	X

Utilisation	Valoriser l'autoconsommation	Sensibilisation (assemblée générale, causerie-débats) sur la consommation de nos produits	Augmentation de l'autoconsommation	Nombre de villages ayant été touchés	Tous les villages	825	825				X	X	X	X	X
	Renforcer la connaissance nutritionnelle des femmes	Formation de 72 femmes en techniques et arts culinaires	72 femmes formées	Nombre de femmes formées	Tous les villages	804	80,4		723,6	X					
Stabilité	Organiser le marché	Sensibilisation (assemblée générale, causerie-débats) sur la vente des produits céréaliers	Stabilité des prix	Nombre de CCC organisées	Tous les villages	205	102,5		102,5	X	X				
	Approvisionner à temps les banques de céréales	Reconstitution des stocks à temps	Stocks reconstitués	Quantité stockée	Tous les villages	82 500	8250		74250	X	X	X	X	X	X
TOTAL						1512365	63495,7		1334250	114619,3					

Le Maire